

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU GOSIER MARDI 11 AVRIL 2017 DÈS 18H À LA SALLE DU CONSEIL « JACQUES GILLOT »

LE GOSIER, 6 AVRIL 2017 — Jean-Pierre DUPONT, Maire du Gosier, informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra mardi 11 avril 2017 dès 18h à la Salle du Conseil «Jacques GILLOT » de l'Hôtel de Ville.

La séance débutera par la signature des conventions-cadre pour la mise en place de peines de travaux d'intérêt général et la mise en œuvre de mesures de réparation pénale en présence de Madame Maud GUIVARCH, Directrice Adjointe de la Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Guadeloupe. Les points suivants seront ensuite examinés :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 21 février 2017;
2. Affectation du compte de réserves aux travaux destinés à l'amélioration de l'équipement touristique aux abords du Casino du Gosier ;
3. Fourniture d'un tracteur équipé d'une faucheuse – débroussailleuse pour les besoins de la Ville du Gosier – Appel d'offres ouvert (Articles 25, 66 à 68 du code des marchés publics) ;
4. Prestations d'agence de voyage pour les besoins de la Ville du Gosier – Appel d'offres ouverts (Articles 25, 66 à 68 et 76 du code des marchés publics) ;
5. Avenant n°2 au contrat de délégation de service public pour l'exploitation du Palais des Sports ;
6. Approbation du choix du délégataire pour l'exploitation de la crèche de Mangot – Délégataire de service public ;
7. Mise en place de la protection fonctionnelle pour un agent ;
8. Approbation des projets architecturaux dans le secteur de Dunoyer ;
9. Subvention exceptionnelle octroyée à un membre du GAC pour sa participation au semi marathon de Paris du 12 mars 2017 ;
10. Développement d'une stratégie de mise en accessibilité cohérente avec les enjeux du territoire ;

11.Financement exceptionnel des travaux d'agrandissement d'un L.E.S à Mangot ré-attribué à une administrée.